

Eiffage signe un PPP avec l'université d'Aix-Marseille pour 120 millions d'euros

Paris, 6 mai 2014 (AFP)

Le groupe de BTP et de concessions Eiffage annonce avoir signé mardi un contrat de partenariat public-privé (PPP) avec l'université d'Aix-Marseille d'un montant de 120 millions d'euros pour la construction et la maintenance d'équipements sur son campus.

« Aix-Quartier des Facultés est un grand projet immobilier de 45.500 m², véritable schéma d'aménagement du territoire », pour lequel la branche concessions d'Eiffage a signé ce contrat de PPP, indique le groupe dans un communiqué.

« A l'issue d'un dialogue compétitif, le groupement porté par Eiffage a été désigné attributaire pour assurer le financement, la conception, la construction, la réhabilitation, puis la maintenance pendant 25 ans, de cet équipement majeur pour l'Université d'Aix-Marseille » qui concerne 30.000 étudiants, précise-t-il.

Le lancement des travaux est prévu en janvier 2015, pour une mise à disposition des bâtiments au dernier trimestre 2017, indique Eiffage.

Ce contrat comprend notamment la rénovation de la bibliothèque de la faculté de droit, la réhabilitation du bâtiment principal de la faculté des lettres, la construction d'un restaurant universitaire sur la faculté de droit et science politique, ou encore le réaménagement de l'ensemble des espaces extérieurs, détaille Eiffage.

De son côté, le « Cœur Campus » de 5.800 m² sera livré plus tardivement, « pour la rentrée universitaire 2018 ».

La conception-construction du projet est réalisée par un groupement composé d'Eiffage Construction et d'Eiffage Énergie, en partenariat avec les agences d'architectes CARTA Associés, Tangram Architectes et Espace Architecture International.

De leur côté, la maintenance et l'exploitation des bâtiments seront assurées par Eiffage Services, filiale d'Eiffage, précise encore le groupe.